

TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Activités	1 ^{er} semestre en CHF (5 mois)	2 ^e semestre en CHF (5 mois)	Total annuel en CHF
Activités péri-éducatives en Allemand	250.00	250.00	500.00
Activités péri-éducatives en Anglais	250.00	250.00	500.00
Aide aux devoirs – 1x par semaine	250.00	250.00	500.00
Aide aux devoirs – 2x par semaine	500.00	500.00	1'000.00
Aide aux devoirs – 3x par semaine	750.00	750.00	1'500.00
Aide aux devoirs – 4x par semaine	1'000.00	1'000.00	2'000.00
Atelier cuisine en français	290.00	290.00	580.00
Atelier cuisine en anglais	290.00	290.00	580.00
Natation (avec bus)	500.00	500.00	1'000.00
Activités du mercredi après-midi package de 3h (arts visuels, théâtre, sport)	650.00	650.00	1'300.00
Allemand renforcé package de 3h le mercredi après-midi	750.00	750.00	1'500.00
Anglais renforcé package de 3h le mercredi après-midi	750.00	750.00	1'500.00
Piano (sur 34 semaines)	595.00	595.00	1'190.00
Violon	450.00	450.00	900.00
Garderie du soir – 1x par semaine	225.00	225.00	450.00
Garderie du soir – 2x par semaine	450.00	450.00	900.00
Garderie du soir – 3x par semaine	675.00	675.00	1'350.00
Garderie du soir – 4x par semaine	900.00	900.00	1'800.00
Garderie du soir – 5x par semaine	1'125.00	1'125.00	2'250.00

Facturation et paiement

Le montant annuel sera facturé semestriellement avec la cantine.

Une première facture de 50 % vous parviendra début octobre pour **paiement fin octobre 2016**.

Une deuxième facture de 50 % vous parviendra début février pour **paiement fin février 2017**.

Si vous souhaitez payer la totalité des frais du périscolaire en début d'année scolaire, veuillez le signaler à l'Administration de l'école au moment de l'inscription.

Remarques :

- Puisqu'il s'agit d'un forfait annuel, il ne sera procédé à aucune réduction de prix, ni pour les vacances (Noël, Pâques, etc.), ni en cas de sortie scolaire, ni en cas d'absence (sauf maladie à partir de 8 jours consécutifs).
- Les activités souhaitées seront définies en début d'année scolaire.
Un changement sera possible à la fin d'un semestre pour le semestre suivant.
- Les paiements se feront uniquement au moyen du talon joint à la facture. Merci de privilégier le paiement électronique.